

Casino de Berck-sur-Mer : une décision clé sur les biens de retour et la continuité de la DSP



Vincent Reynaert

Publié le 22 décembre 2025 . Lecture estimée : 6 min



À Berck-sur-Mer, la fin de la délégation de service public du casino ne se résume pas à un simple changement d'exploitant. Elle met en lumière des questions juridiques sensibles sur les biens de retour, l'égalité entre candidats et la sécurisation des transitions. Une affaire locale en apparence, mais aux résonances bien plus larges pour les collectivités et les opérateurs.

Le 19 décembre 2025, le Tribunal administratif de Lille a rendu une ordonnance en référé mesures utiles qui donne le ton de la fin de contrat du casino de Berck-sur-Mer. Les sociétés [Groupe Partouche](#) et Jean Metz se voient enjoindre de remettre l'immeuble du casino à la commune au plus tard le 1er janvier 2026, sous peine d'une astreinte de 500 euros par jour de retard.

La logique du juge est claire et assumée. Il ne s'agit pas de trancher définitivement un contentieux patrimonial complexe, mais d'éviter qu'un désaccord sur la possession des murs ne bloque, concrètement, l'exécution de la nouvelle DSP à compter du 1er janvier. La décision est rendue à quelques jours seulement de l'échéance, ce qui illustre le caractère très pragmatique de l'intervention du juge des référés.

Dans son communiqué, le tribunal insiste sur la nécessité de garantir la continuité du service public. Accès aux locaux, sécurité, exploitation commerciale, reprise opérationnelle : tous ces éléments supposent que la collectivité dispose effectivement du bâtiment au moment de la bascule.

Les biens de retour au cœur du litige

Si l'ordonnance de décembre 2025 est déterminante sur le plan pratique, elle s'inscrit dans un cadre juridique déjà balisé par une décision antérieure du Conseil d'État.

La lecture de cet article est réservée aux membres

[Abonnez-vous gratuitement](#) ou [connectez-vous](#)

Envie de lire la suite ?

Créez gratuitement votre profil Les Enjeux !

- Accédez à 100% du contenu Les Enjeux

- Recevez une newsletter éditoriale tous les mardis
- Restez au contact de l'évolution des Enjeux

[Je crée mon profil](#)

Déjà abonné ?

Connectez-vous :

Adresse E-mail *

Mot de passe *

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion